

La Traduction liturgique de la Bible (2013) et les Nouveaux Lectionnaires

4. Pourquoi une nouvelle Traduction de la Bible ?

On a toujours traduit la Bible !

La bible hébraïque a été traduite pour la première fois en grec (3^e-2^e siècle av. J.-C.) à Alexandrie, pour l'importante colonie juive du pays qui pratiquait cette langue. On l'appelle la Septante (LXX), car elle aurait été réalisée par 70 traducteurs différents. Au 9^e siècle, Cyrille et Méthode ont traduit la bible et la liturgie en langue slave, lors de la première évangélisation de ces peuples. Les fidèles, en effet, doivent avoir accès à la Parole de Dieu dans leur langue, notamment pour la célébration liturgique.

Du côté occidental, saint Jérôme a traduit la bible en latin (appelée « Vulgate ») pour donner aux catholiques un texte commun, alors que bien des versions latines (« Vieilles latines ») circulaient. La Vulgate s'est imposée dans l'Empire romain et les royaumes qui lui ont succédé. La liturgie romaine a été célébrée dans le monde entier en latin, du 4^e siècle à Vatican II.

Les lectionnaires bibliques de Vatican II

Les responsables de la réforme liturgique ont décidé qu'une unique traduction liturgique serait réalisée pour les langues internationales. Cette traduction « française » a servi jusqu'aujourd'hui dans les divers pays et régions francophones du monde.

Pourquoi réaliser une nouvelle traduction 50 ans plus tard alors que nombreuses sont les traductions de la bible en français ? En effet, il en existe une vingtaine, depuis les bibles de travail (comme la TOB et la Bible de Jérusalem) jusqu'aux bibles pastorales d'accès plus facile, par exemple en « français courant ». Toutes sont destinées à l'étude et à la lecture personnelle, non à la liturgie. La récente édition *La Bible. Traduction officielle liturgique. Texte intégral publié par les évêques catholiques francophones* (Mame, 2013) est la première traduction complète pour l'usage liturgique en français. Autrefois, les missels bilingues des fidèles étaient une aide pour comprendre les Écritures proclamées en latin. Désormais, comme l'a dit Paul VI : « *les traductions font partie du rite lui-même, elles sont devenues la voix de l'Église* ».

La Bible de la liturgie

Les lectionnaires de Vatican II constituent une bible incomplète. Or, bien des groupes utilisent la bible pour diverses liturgies et la prière lors de rencontres de travail ou de réflexion spirituelle. Il fallait donc s'atteler à la traduction liturgique des 21.000 ver-

sets de l'Ancien Testament ainsi que des 2000 versets du Nouveau Testament qui n'étaient pas repris dans les lectionnaires.

Ce fut un travail d'une quinzaine d'années mené par diverses équipes pluridisciplinaires sous la conduite du P. Henri Delhougne, bénédictin de Clervaux. Chaque équipe comptait divers experts : deux exégètes et deux littéraires ainsi que l'un ou l'autre pasteur. Au total 70 personnes ont été associées au travail de traduction. Les exégètes ont veillé à ce que le sens du texte soit respecté, les littéraires et les pasteurs que la langue utilisée soit compréhensible, accessible et élégante. De plus, il a fallu revoir les textes déjà traduits pour assurer l'harmonisation avec ceux-ci.

Une œuvre d'Église

C'est la CEFTL (Commission épiscopale francophone pour les traductions liturgiques) composée d'évêques représentant les diverses conférences épiscopales francophones qui fut le « commanditaire » et le maître d'œuvre de l'ouvrage. Chaque conférence a participé au travail à sa manière, en proposant des amendements (au total environ 4.200) et par un triple vote pour chacun des livres bibliques. Bien des évêques ont demandé les conseils de l'un ou l'autre expert de leur entourage.

La Congrégation pour le culte divin (Rome) qui donne la « reconnaissance » finale (*recognitio*) n'a cessé d'être en dialogue tout au long du travail par des suggestions, des remarques et de nombreux amendements. On peut donc parler d'un travail enraciné dans un dialogue multilatéral. Cette bible liturgique de langue française a été approuvée en 2013. Les lectionnaires en cours de parution intègrent progressivement la nouvelle traduction.

Traduire c'est interpréter

La traduction n'est jamais une simple transposition d'un mot dans une autre langue. Le traducteur est un « passeur » qui transmet des richesses culturelles pour que d'autres en vivent. C'est donc à la fois une science et un art... souvent un art du possible ! De plus les langues évoluent en raison des contextes. D'où la nécessité de revoir les traductions pour les adapter. Un simple exemple : il y a une cinquantaine d'années, le mot « complicité » avait une connotation négative, proche du complot. Aujourd'hui, ce mot désigne souvent des acteurs engagés dans un même projet, qui se comprennent et partagent les mêmes valeurs. L'enjeu de la traduction est la communication la meilleure et la plus fidèle possible. Le langage courant dit souvent : « Il faut s'entendre ! » Ce qui peut se comprendre en un double sens : savoir faire les concessions qui s'imposent, et partager une même culture et une langue commune. C'est plus qu'une question de vocabulaire !

Les qualités d'une bible liturgique

1) *La fidélité aux textes originaux* : hébreu, parfois araméen, et grec, sans compter le latin de la Vulgate marqué par la tradition patristique et liturgique. Les mots expriment une culture ; ils sont à situer dans leur contexte historique, social, littéraire, théologique, etc.

2) *Les exigences de la communication.* Le texte biblique doit être compréhensible par le lecteur qui l'a sous les yeux et par l'auditeur qui, sans le lire, l'entend comme une parole vive. Faut-il traduire « *euaggelion* » par « Bonne Nouvelle » ou par « Évangile » ? Il y a cinquante ans, les chrétiens entendant « Bonne Nouvelle » savaient que ce mot signifiait « Évangile ». Aujourd'hui la faible connaissance biblique fera sans doute préférer le terme « Évangile », qu'il faudra toutefois commenter dans la prédication et la catéchèse.

3) *Le respect de la tradition patristique et liturgique.* Sans négliger le sens littéral des mots et leur contexte, on tiendra compte également de l'usage liturgique séculaire. Ainsi Isaïe 53 est lu depuis des siècles à l'office du Vendredi saint. Dans ce texte prophétique, les chrétiens reconnaissent une annonce de la Passion du Christ. Le traducteur doit le savoir. L'unité des deux Testaments et le rapport entre la prophétie et sa réalisation sont aussi à prendre en compte dans la traduction.

Pour aller plus loin, on lira : AELF, *Découvrir la Traduction officielle liturgique de la Bible*, 2013, 84 p. ; *La Maison-Dieu* n° 274, 2013/2 ; J.-M. AUWERS, *La Bible en français. Guide des traductions courantes*, Lumen Vitae, Bruxelles, 1999, 136 p ; Benoît XVI, *La Parole du Seigneur. Exhortation apostolique*, Paris, 2010, 192 p.

André Haquin